

## DES ACTIONS QUI FONT LA DIFFERENCE

### Un partenariat entre ESAT au service d'un savoir-faire économique

Fiche action spécifique numéro 8

Août 2018

Depuis juin 2018, les laboratoires Pasquier, spécialisés dans l'industrie pharmaceutique, ont confié à l'ESAT St Exupéry un travail dans le cadre de la mise en conditionnement de compléments alimentaires sous forme d'ampoules buvables. Cette action a nécessité un rapprochement partenarial avec l'ESAT Pierre Laporte de l'association APAEHM, établissement se trouvant à proximité de l'ESAT St Exupéry.

Michel FOURNIER, Directeur Adjoint de l'ESAT St Exupéry, nous présente la mise en place de ce partenariat.

#### Identification d'un besoin

##### Quel est le constat qui a engendré ce projet ?

Les laboratoires Pasquier, basés sur le site de Domazan, sont spécialisés dans la fabrication de produits pharmaceutiques. Leur développement économique à l'international leur a valu des commandes importantes de produits ; ils ont alors recherché une solution pour leur mise en conditionnement.

##### Qui était à l'initiative du projet ?

Ce sont les laboratoires Pasquier qui ont directement interpellé l'ESAT St Exupéry. Nous avons donc réfléchi à l'opportunité de cette nouvelle activité, en y associant l'ESAT Pierre Laporte du fait de l'importance des tâches à réaliser, pour répondre au mieux aux besoins de ce marché économique en fort développement.

#### Réalisation de l'action

##### Comment le projet a-t-il été développé ?

La proximité des deux ESAT a mené à une réflexion commune portant sur le lieu de l'activité ainsi que sur l'identification des travailleurs intéressés et en capacité de réaliser cette prestation demandant dextérité et rythme soutenu.

Cette concertation a abouti à la décision d'installer l'activité au sein de l'atelier conditionnement de l'ESAT Pierre Laporte.

##### Combien de personnes accueillies sont concernées par cette action ?

Cette action concerne 8 travailleurs de l'ESAT Saint Exupéry et 8 travailleurs de l'ESAT Pierre Laporte. Ils effectuent cette prestation sur une durée hebdomadaire de 35 heures.

La complémentarité métier entre les deux ESAT permet un développement, une transmission et un partage de compétences entre les travailleurs et les professionnels de chaque structure.



Conditionnement d'ampoules de compléments alimentaires

#### Bilan de l'action

##### Quel bilan tirez-vous de cette action, 3 mois après sa mise en œuvre ?

Cette activité a permis aux travailleurs des deux ESAT de développer des compétences dans le domaine du conditionnement, tout en développant des compétences humaines par le partage de pratiques professionnelles et par de nouvelles rencontres. Cette prestation permet à ce jour d'envisager de nouveaux marchés économiques en partenariat.

##### Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaiterait développer cette action ailleurs ?

Ce type d'activité ne peut se faire seul, la recherche d'un partenaire est essentielle. Tout naturellement, nous avons su entre nos deux ESAT créer une synergie de travail au service d'une action.

Pour toute question sur ce projet, vous pouvez contacter :

Véronique GENEST, Adjointe de Direction : 04 66 27 57 47 - veronique.genest@unapei30.fr